

OUVERTURE D'UN RELAIS-POSTE COMMERÇANT À ÉVRAN

Communiqué de la Mairie d'Évran | Mardi 25 février 2025

Comme ailleurs, la plupart des agences postales sont amenées à fermer du fait de l'évolution des pratiques des usagers. Après les récentes fermetures à Caulnes, Lanvallay, Pleslin-Trigavou, Ploubalay, Saint-Cast-le-Guildo, Plouasne, Bécherel, Le Hinglé etc., le groupe La Poste échange avec la mairie d'Évran depuis quelques années sur les alternatives au maintien d'une agence postale dont la fréquentation diminue d'année en année. Une étude a été conduite en 2024 par l'agent France Services de la mairie d'Évran pour analyser les expériences des autres communes. La mairie avait aussi incité les commerçants potentiellement intéressés à accueillir dans leurs locaux un relais-poste à se manifester (2 candidatures reçues).

En parallèle, les élus municipaux se sont interrogés sur le devenir à terme du bâtiment qui héberge l'agence postale (et jusqu'en mars 2024, le service de tri et distribution du courrier), les permanences de quelques partenaires sociaux et deux appartements. La vente de ce bâtiment énergivore et vétuste pouvant permettre de contribuer au financement d'autres projets de la commune.

Lors de la réunion du conseil municipal du 24 février, les élus municipaux ont délibéré en faveur de la création d'un relais-poste commerçant afin de pallier aux horaires de plus en plus réduits de l'agence postale et sa fermeture envisagée à terme comme dans la plupart des communes.

Pour des raisons d'accessibilité, d'amplitude horaire, de capacité d'accueil en espace et en personnel, d'espace de stockage des colis etc. le choix s'est porté sur le magasin de cigarette électronique La Vapot BZH (nouveaux locaux au No. 2 place Jean Perrin) face à deux autres choix : le bar PMU Le Sulky ou les locaux de la mairie. La création d'une agence postale communale dans les locaux de la mairie présentait les inconvénients tels que : horaires d'ouverture limités, espace restreint, accessibilité faible pour les colis, personnel déjà très sollicité par les usagers des services existants : France Services, cartes d'identité / passeport, état civil, urbanisme, associations, scolaire etc. Le bar PMU Le Sulky avait l'avantage d'une très forte amplitude horaire mais l'inconvénient d'un espace d'accueil restreint et d'une accessibilité limitée.

Ce relais-poste commerçant devrait démarrer l'activité postale en mai 2025. L'agence postale au 8 rue de l'hôpital fermera définitivement et ce bâtiment appartenant à la commune sera mis en vente pour qu'un investisseur privé puisse le transformer en commerce et logements (appel à candidature à venir)

Les élus municipaux et le personnel de la mairie sont à la disposition des usagers qui auraient des inquiétudes ou des questions vis-à-vis de ce changement.

Quelques inconvénients :

- Un stationnement moins aisé que devant l'agence postale.
- Un montant plus faible pour le retrait d'espèces : 150 au lieu de 1500 euros par semaine.
- Pas de service de téléphonie mobile ni box internet tel qu'assuré par l'agence postale.

Les avantages :

- Des horaires d'ouverture qui doublent : de 15 à 30 heures par semaine.
- Une plus forte proximité avec les autres services et commerces du centre bourg.

Confier le Relais-Poste Commerçant à Johann Tanneau, la Vapot BZH, au 2, place Jean Perrin, permet aussi de consolider cette petite entreprise qui est récente.

Patrice Gautier
Maire d'Évran

